Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

ET DE

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Vol. 11. - No 3.

MONTREAL, MARS 1914.

25 sous par an.

L'assemblée générale

L'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue au Monument National, à Montréal, le jeudi soir 12 mars, a adopté unanimement, après de longues délibérations, la résolution suivante :

"Que le Conseil de direction soit autorisé à emprunter une somme n'excédant pas \$300,000; que le Monument National soit affecté pour garantir cette somme; que cet emprunt soit à un taux maximum de 6 du cent; qu'à même le produit de cet emprunt on rembourse la créance affectant actuellement le Monument National, et que la différence soit affectée à la construction d'une maison centrale pour les oeuvres de la Société et aménagée de telle sorte qu'on en retire le plus de bénéfice pécuniaire possible sans pour cela nuire à l'intérêt de la Société."

Nous publierons, dans la prochaine livraison du *Petit Canadien*, le texte du rapport du président-général, M. Olivar Asselin.

M. O'Hagan au Monument National

Une mémorable soirée organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste

La Société Saint-Jean-Baptiste, toujours soucieuse de défendre les droits des nôtres dans tout le Dominion, avait invité, le vendredi soir 6 mars, M. T. O'Hagan, publiciste bien connu, à venir les proclamer au Monument National.

Et, devant un auditoire très attentif, M. O'Hagan a traité de la question du français au triple point de vue constitutionnel, pédagogique